

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTE

Le Président de Limoges Métropole

du 17 avril 2026

Objet : Délégation de signature à **M. Nour-Eddine KALIM**, Directeur au sein du Pôle Ressources et à **Mme Valérie LAURENT-ROUX**, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle Ressources à Limoges Métropole.

MP 2026.3

CONSIDÉRANT que le Président peut donner, sous la surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature aux directeurs généraux adjoints, aux services et aux responsables de service et que cette délégation peut être étendue au directeur général par l'organe délibérant de l'établissement ;

CONSIDÉRANT que M. Nour-Eddine KALIM assure les fonctions de Directeur des systèmes d'information au sein du Pôle Ressources ;

CONSIDÉRANT que Mme Valérie LAURENT-ROUX assure les fonctions de Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle Ressources ;

ARRÊTE

ARTICLE 1er : Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président conformément aux dispositions de l'article L. 1221-9 du Code général des collectivités territoriales, à M. Nour-Eddine KALIM, Directeur des systèmes d'information au sein du Pôle Ressources, pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction des systèmes d'information ;
- Tout bon de commande, y compris sous la forme KIMODE, toutes conditions générales d'achat et tout ordre de service de tous les services publics quelle que soit le prestataire sous un autre référentiel à IS 000 4, n° relatif de la Direction des systèmes d'information ;
- Documents mensuels et trimestriels relatifs dans le cadre des marchés publics de la Direction des systèmes d'information ;
- Attestations de service fait, attestations de bonne exécution des prestations qualifiées de caractère opérationnel de travaux d'un prestataire relatif de la Direction des systèmes d'information ;
- Tous mandats des dépenses dans le cadre de demandes de versement de subventions de la Direction des systèmes d'information ;

Ainsi, mandat à l'exécution des marchés de la Direction des systèmes d'information n'entraînant pas d'engagement supplémentaire, notamment les pièces annexes à l'acte d'engagement relatif au présent arrêté.

ARTICLE 2 : En l'absence ou en cas d'empêchement de M. Nour-Eddine KALIM, délégation est donnée dans les mêmes conditions à Mme Valérie LAURENT-ROUX.


ARTICLE 3 : Le présent arrêté prend effet à compter du 17 avril 2026 jusqu'au 31 décembre 2026.

ARTICLE 4 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Nour-Eddine KALIM, Directeur au sein du Pôle Ressources et à Mme Valérie LAURENT-ROUX, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle Ressources à Limoges Métropole

1 DOCUMENT - Publié le 17 Avril 2026

 **28143.pdf**
(.pdf, 159,4 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**